

TROISIÈME PARTIE.



Compte=Rendu

**des Séances,
Réunions et Fêtes.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'OUVERTURE

La séance est ouverte à 4 heures, sous la présidence du R. P. Van den Gheyn.

Prennent place au Bureau : les membres de la Commission organisatrice, M. Rouvez, délégué du Ministre des Sciences et des Arts, ainsi que MM. les délégués des Gouvernements étrangers.

Le R. P. Van den Gheyn. — J'ai l'honneur de présider la séance d'ouverture du Congrès.

La parole est à M. Gaillard, archiviste général du Royaume de Belgique, qui se propose de souhaiter la bienvenue à tous nos collègues étrangers.

M. Gaillard. —

Messieurs les Délégués des Gouvernements,
Mesdames,
Messieurs et chers Collègues,

La Commission centrale, chargée de l'organisation de notre Congrès, a confié à l'un de ses présidents la mission de formuler en son nom ses souhaits de bienvenue et ses remerciements. C'est à cette décision que je dois l'honneur d'être l'interprète des Archivistes et des Bibliothécaires de Belgique pour souhaiter la plus cordiale et la plus chaleureuse des bienvenues à nos collègues d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, du Brésil, du Canada, de Cuba, de Danemark, d'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de France, de Hongrie, d'Irlande, d'Italie, du Grand-Duché de Luxembourg, de la Principauté de Monaco, de Norvège, des Pays-Bas, du Portugal, de Russie, de Suède et de la Suisse, réunis en ce jour à Bruxelles.

Qu'il me soit permis d'acquitter tout d'abord notre dette

de reconnaissance en adressant nos remerciements, en premier lieu, à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts, ainsi qu'à Monsieur le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur, des Sciences et des Lettres, tous deux membres de notre Comité de patronage. En se faisant représenter à cette séance inaugurale, ils ont tenu à nous donner un témoignage de leur haute sollicitude pour l'œuvre entreprise par nous.

Nous présentons également nos remerciements à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail, pour avoir bien voulu, sur la proposition de M. le Commissaire Général près de l'Exposition, accorder à notre Congrès le patronage officiel du Gouvernement et le rattacher au Commissariat général de l'Exposition.

Nos remerciements s'adressent aussi aux membres de la Commission de patronage et aux membres d'honneur de notre Congrès. Ils nous ont prêté l'appui de l'influence que leur donnent leurs fonctions, leurs relations ou leur position sociale et ont ainsi puissamment contribué à nous aider dans l'organisation de ce Congrès.

Nous avons également à cœur d'exprimer nos sentiments de reconnaissance à ceux de nos collègues de l'étranger qui, en leur qualité de membres des Commissions nationales établies en divers pays, nous ont si vaillamment secondés en faisant connaître l'existence de notre Congrès à leurs collègues des bibliothèques et des archives, en attirant leur attention sur son but et son utilité, en recrutant des adhésions et des promesses de concours.

Messieurs et chers Collègues, vous avez accepté avec empressement l'invitation qui vous a été adressée par la Commission centrale organisatrice du Congrès et vous êtes accourus nombreux à son appel. En outre, plusieurs gouvernements étrangers, de nombreuses sociétés, de nombreux corps savants, tant de la Belgique que des pays voisins, ont bien voulu se faire représenter à nos réunions par des délégations.

L'accueil si flatteur que notre initiative a rencontré parmi vous, de même que la présence à ce Congrès de tant d'éminents collègues, désireux de prendre part à nos travaux,

constitue pour la Commission centrale organisatrice un témoignage précieux de confiance et de sympathie dont je suis heureux de pouvoir vous remercier en son nom.

L'exprime encore nos sentiments de gratitude, tant aux Gouvernements étrangers, aux sociétés et aux corps savants qui ont envoyé des délégués à notre Congrès pour les y représenter qu'à ceux de nos Collègues qui ont accepté cette délégation.

Je tiens enfin à remercier cordialement, au nom de la Commission organisatrice, toutes les personnes qui ont bien voulu lui donner un témoignage précieux de leur sympathie en lui exprimant leurs regrets et leurs condoléances à l'occasion du désastreux incendie qui a failli naguère compromettre le succès de notre exposition.

Le projet de la convocation d'un congrès international d'archivistes et de bibliothécaires, coïncidant avec l'Exposition universelle de Bruxelles, est dû à l'Association des Archivistes et des Bibliothécaires belges, fondée le 20 janvier 1907, à l'exemple de quelques autres groupements, à peu près similaires, existant déjà à l'étranger. L'Association se donna pour but l'étude de toutes les questions techniques et professionnelles se rapportant aux bibliothèques et aux archives.

Pour éviter tout froissement, tout malentendu entre confrères appartenant à deux administrations distinctes, pour écarter toute crainte, tout soupçon de tentative de prédominance d'une administration sur l'autre, il fut convenu que l'Association serait composée de deux sections autonomes comprenant l'une des archivistes, l'autre des bibliothécaires et il fut interdit à tout membre de l'Association de se faire inscrire à la fois dans les deux sections. Chaque section discute et décide les questions qui se rapportent aux études ou aux intérêts de ses membres. Les travaux, dans chacune d'elles, sont dirigés par un président, assisté de deux vice-présidents et d'un secrétaire, élus par la section.

L'Association se réunit régulièrement deux fois par an. Les réunions de chacune des sections sont suivies de l'assemblée plénière des membres associés, présidés alternativement par le président de la section des archives et par celui de la section

des bibliothèques. L'assemblée plénière nomme un secrétaire général et un trésorier, choisis à tour de rôle parmi les archivistes et les bibliothécaires. Le secrétaire général et le trésorier forment, avec les bureaux des sections, le conseil administratif de l'association.

Les principes qui ont présidé à la constitution de notre Association nous ont également guidés dans l'organisation de notre Congrès, et nous nous sommes efforcés d'établir partout une égalité parfaite entre le personnel des archives et celui des bibliothèques.

Le vœu de voir se réunir à Bruxelles, en 1910, à l'occasion de l'Exposition universelle, un Congrès international d'archivistes et de bibliothécaires fut présenté à notre association dans l'assemblée plénière tenue à Liège le 22 septembre 1907.

Il fut formulé et soutenu par deux de nos confrères, M. Louis Stainier, au nom des bibliothécaires, et M. Joseph Cuvelier, au nom des archivistes, et fut adopté par l'assemblée à l'unanimité. Les fonctions de secrétaires du Comité organisateur furent confiées aux deux promoteurs et défenseurs du vœu. Tous les membres du Congrès ont pu apprécier le zèle et l'activité que MM. Stainier et Cuvelier ont déployés dans leurs délicates et absorbantes fonctions et je crois être l'interprète de l'assemblée en leur rendant ici l'hommage de notre gratitude qu'ils ont méritée à si juste titre. (*Applaudissements*).

J'exprime, en terminant, le vœu de voir nos congrès internationaux se renouveler fréquemment et à des époques déterminées. Ces réunions périodiques auront certainement pour nous les résultats les plus heureux. Elles nous permettront de faire la connaissance personnelle de nos collègues, elles nous fourniront l'occasion de prendre contact les uns avec les autres, elles resserreront les liens d'amitié et de confraternité qui doivent unir tous ceux qui se sont engagés dans la même carrière. Puissent nos congrès aboutir à créer, entre les archivistes et les bibliothécaires du monde entier, pour le plus grand avantage de leur profession, la plus solide et la plus cordiale des ententes. (*Applaudissements*).

Le R. P. Van den Gheyn. — Nous serons unanimes, je

pense, à remercier M. l'Archiviste général de ses paroles si cordiales. Vous venez d'entendre que M. le Ministre des Sciences et des Arts a bien voulu accepter le Haut Patronage de notre Congrès. Empêché d'y assister lui-même, il y a envoyé M. Rouvez, l'un de ses chefs de division à qui je vais donner la parole dans un instant.

Cependant avant cela, il me semble que nous avons un pieux devoir à remplir, un souvenir ému à donner à quelqu'un que vous connaissez tous : il y a quelques semaines, nous avons perdu M. Léopold Delisle ; en son souvenir je vous propose de vous lever un instant pour rendre hommage à la mémoire de celui qui fut notre maître à tous. (*L'assistance toute entière se lève*).

La parole est à M. Rouvez.

M. Rouvez. —

Messieurs les Délégués des Gouvernements,
Mesdames,
Messieurs,

M. le Ministre des Sciences et des Arts m'a prié de vous réitérer l'expression de ses regrets : Il aurait aimé à vous dire combien il apprécie votre mission et l'utilité de vos travaux.

Je suis confus de l'insigne honneur qu'il m'a conféré en me chargeant de le représenter à cette assemblée et de suivre vos assises au nom de son Département. Je lui sais infiniment gré de me permettre de participer, *en quelque façon*, à vos réunions qui groupent des hommes de haute science dont le labeur opiniâtre, méticuleux, précis et méthodique tend soit à fixer les pages définitives de l'histoire des peuples, soit à perfectionner l'éducation particulière des hommes.

Sans doute, venus de tous les points du globe, en vous rapprochant avez-vous songé aux intérêts professionnels de votre corporation et cherchez vous à assurer à vos fonctions le légitime relief qu'elles méritent. A parcourir le programme des questions soumises à vos études, l'on se convainc que vous pensez par dessus tout à votre mission, c'est-à-dire de vous mettre de plus en plus en communication avec le public dont vous devez être les mentors.

Votre rôle si important vous le comprenez tout entier et j'en vois la preuve flagrante dans l'institution de votre 4^e section : celle des bibliothèques populaires où seront examinés les rapports possibles entre les bibliothèques scientifiques et les bibliothèques vulgarisatrices pour les faire coopérer les unes et les autres, comme les anneaux d'une chaîne, les mailles d'un filet, à l'œuvre commune : le progrès général.

Ainsi votre influence grandira parce qu'elle deviendra plus profonde et s'harmonisera plus intimement avec les conceptions et aspirations modernes.

Au début de vos travaux, je me permets de vous présenter au nom du Département des Sciences et des Arts, de chaleureuses félicitations pour les intentions généreuses marquées par votre ordre du jour et des vœux formels pour la réussite de vos entreprises. (*Applaudissements*).

Le R. P. Van den Gheyn. — Nous remercions vivement M. le Ministre des Sciences et des Arts d'avoir bien voulu prendre intérêt à nos travaux et nous espérons que ce Congrès sera fécond en résultats ; vous allez souligner ces espérances.

En entendant le rapport préliminaire de M. Cuvelier, vous verrez que nous avons fait notre possible pour la réussite de ce Congrès et l'on ne peut douter que ses membres sauront achever notre œuvre.

M. Cuvelier, au nom des Secrétaires généraux, donne lecture du rapport suivant :

La Commission d'organisation du Congrès international des Archivistes et Bibliothécaires a chargé ses Secrétaires généraux de faire rapport sur ses travaux.

J'ai l'honneur de m'acquitter de cette mission au nom de M. Stainier et au mien.

L'Association des Archivistes et Bibliothécaires belges ne comptait que quelques mois d'existence, lorsqu'en sa réunion statutaire, tenue à Liège au mois de septembre 1907, elle fit un accueil enthousiaste à la proposition qui lui fut faite de réunir en un Congrès international, à Bruxelles en 1910, les archivistes et les bibliothécaires.

La tentative pouvait paraître hardie, mais, en faisant sa proposition, M. Stainier avait, d'une part, la certitude d'entrer

dans les vues des bibliothécaires qui, sept ans auparavant, avaient décidé à Paris de se réunir « dorénavant en Congrès international tous les cinq ans » ; d'autre part, l'assurance lui avait été donnée que les archivistes seraient tout aussi heureux de se réunir en vue d'étudier des questions d'intérêt général se rapportant aux Archives ; enfin que l'association des Archivistes et Bibliothécaires belges serait sans doute fière d'avoir l'honneur de convoquer le premier Congrès international des Archivistes et des Bibliothécaires.

On se mit à l'œuvre immédiatement. Une commission provisoire, composée des membres du Bureau de l'Association et des deux auteurs de la proposition, fut chargée d'étudier les voies et moyens de réaliser le projet et de se mettre en rapport avec le Bureau organisateur du congrès des Bibliothécaires de 1900 et avec les associations d'Archivistes et de Bibliothécaires de tous les pays. Les démarches auprès de ces divers organismes furent couronnées d'un plein succès : partout l'idée fut accueillie avec faveur et des commissions nationales se fondèrent pour seconder les efforts des promoteurs.

Entretemps, la commission provisoire s'était assuré le concours d'un certain nombre de personnages belges qui formèrent avec elle la Commission centrale d'organisation. Celle-ci rédigea l'invitation, arrêta un règlement et dressa une liste de questions à soumettre aux délibérations du Congrès. Ces divers renseignements furent consignés dans le premier fascicule de documents préliminaires, lancé au début de l'année 1909 et qui contient, en outre, la composition des Commissions de patronage et d'organisation, ainsi que la division du Congrès en quatre sections, la première s'occupant plus spécialement des questions d'archivéconomie, la seconde de la bibliothéconomie, la troisième consacrée aux collections annexées aux dépôts d'Archives et aux Bibliothèques (sceaux, médailles, monnaies, estampes, manuscrits), la quatrième, enfin, aux bibliothèques populaires.

Un second fascicule, distribué quelques mois plus tard, compléta les premiers renseignements et permit de constater, par la création de nouvelles Commissions nationales, par l'empressement que les adhérents avaient mis à annoncer des

rapports sur la plupart des questions portées à l'ordre du jour et par la proposition de nouvelles matières à discuter, que l'organisation du Congrès répondait à l'attente générale et que le succès couronnait nos premiers efforts.

Le troisième fascicule, lancé il y a quelques semaines, contenait la première partie des rapports imprimés en vue de la discussion dans les diverses sections.

Une seconde série de rapports vient d'être distribuée.

Enfin, la Commission a reçu, trop tard pour pouvoir être imprimés avant le Congrès, un certain nombre de travaux qui, même si le temps fait défaut pour les discuter, figureront néanmoins dans les actes du Congrès à titre documentaire.

Au total, le nombre de rapports reçus se monte à 66, dont 23 pour la 1^{re} section, 36 pour la 2^e, 3 pour la 3^e et 4 pour la 4^e section.

Le nombre des adhérents au Congrès s'élève à plus de 500 venus de 26 pays différents; 18 gouvernements se sont fait représenter officiellement par 37 délégués, tandis que 25 sociétés scientifiques, tant belges qu'étrangères sont représentées au Congrès par 72 délégués.

C'est là, évidemment, un résultat dont il y a lieu d'être satisfait. Mieux que tout autre, il montre combien les multiples questions que soulèvent l'organisation et la réglementation des Archives et des Bibliothèques, le recrutement du personnel scientifique de ces établissements, le dressement des inventaires et des catalogues, la conservation et la restauration des documents, le prêt et l'échange des archives et des livres revêtent un caractère international.

Est-il besoin de dire que le vaste questionnaire qui a été dressé, tant sur les faits que sur les idées, ne doit nullement recevoir une solution définitive en tous ses points pour que la présente réunion atteigne son but ?

Venus de tous les points du globe, archivistes et bibliothécaires échangeront leurs idées au sujet des grosses questions qui touchent à leur profession; ils se renseigneront mutuellement sur les solutions données à chacune d'elles dans leur pays et les résultats de ces communications consignés dans les Actes du Premier Congrès international des Archivistes

et des Bibliothécaires serviront de base aux tentatives d'instauration de Bibliothèques et d'Archives idéales dans un paradis d'archivistes et de bibliothécaires.

En entreprenant l'organisation de ce Congrès, ce que d'aucuns jugeaient téméraire, la jeune Association des Archivistes et Bibliothécaires belges s'est évidemment souvenue du vieil adage : *Audaces fortuna juvat!*

Vous avez tenu, Messieurs et chers Confrères de tous les pays, à confirmer une fois de plus, le proverbe latin. Mais la Commission d'organisation n'oublie pas que c'est grâce à vous, grâce à l'autorité des membres composant vos Commissions nationales, grâce au zèle que vous avez déployé dans le recrutement des rapporteurs et des adhérents, parmi lesquels nous sommes fiers de rencontrer les plus éminents bibliothécaires et archivistes du monde, c'est grâce à vous, dis-je, que la tâche de la Commission d'organisation a été grandement facilitée. Aussi est-ce à vous que le Congrès sera redevable de la meilleure partie de son succès.

Si la Commission d'organisation songeait à s'attribuer un mérite, elle revendiquerait sans doute celui de s'être entourée de collaborateurs de votre valeur et peut-être aussi celui d'avoir choisi la Belgique comme lieu de ce premier rendez-vous.

Par sa situation au carrefour de l'Europe, notre pays fut pendant des siècles le champ de bataille des grandes nations.

En compensation de ces années tristes de son histoire, il a réclamé cette année, au seuil d'une ère nouvelle qui s'annonce toute de paix et de progrès, le privilège d'être, par excellence, le théâtre des joutes pacifiques des intellectuels du monde.

Et comme le hasard fait souvent bien les choses, c'est au moment même où les plus pacifiques parmi les représentants du monde de l'érudition, — j'ai nommé les bibliothécaires et les archivistes — tiennent en cette ville leurs assises, que Bruxelles a été choisi comme lieu de rendez-vous par les membres du Congrès interparlementaire de la Paix, avec lesquels il nous sera donné de voisiner mardi, grâce à la bienveillante intervention du Groupe des Congrès et Conférences de l'Exposition internationale et du Conseil communal

de la ville de Bruxelles, auxquels, dès à présent, la Commission d'organisation de notre Congrès se fait un devoir d'adresser ses plus chaleureux remerciements. (*Applaudissements*).

Le R. P. Van den Gheyn. — L'histoire préliminaire du Congrès vous a été décrite par M. Cuvelier, et, comme le disait tout à l'heure M. Gaillard, nous avons admiré le zèle que MM. Stainier et Cuvelier ont mis à accomplir leur lourde tâche. (*Applaudissements*).

Nous avons à procéder maintenant à la nomination des Présidents d'honneur ; comme dans tous les Congrès, la Commission organisatrice a pris sur elle de dresser un tableau de propositions pour le bureau du Congrès et le bureau des quatre sections.

Comme *Présidents d'honneur*, la Commission organisatrice propose de nommer les Chefs des délégations officielles des Gouvernements étrangers et les Présidents des associations d'archivistes et de bibliothécaires de l'étranger. (*La proposition est mise aux voix et adoptée*).

Je prie ces Messieurs de prendre la place qui leur est indiquée au bureau.

Comme *Vice-présidents d'honneur*, la Commission organisatrice propose de nommer les membres des délégations officielles des Gouvernements étrangers (autres que le Chef de la délégation), ainsi que les délégués officiels des Associations d'archivistes et de bibliothécaires. (*La proposition est mise aux voix et adoptée*).

Nous passons maintenant à la nomination des *Présidents effectifs* du Congrès. La Commission organisatrice vous propose de désigner : pour la section des archivistes, M. S. MULLER, Archiviste du Royaume des Pays-Bas à Utrecht, Président d'honneur de l'Association des Archivistes néerlandais ; pour la section des bibliothécaires, M. HENRI MARTIN, Administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris, Président de l'Association des Bibliothécaires français et délégué officiel du Gouvernement français. (*La proposition est adoptée*).

Comme *Secrétaires généraux*, la Commission vous propose de nommer les secrétaires de la Commission d'organisation :

pour les archivistes, M. J. CUVELIER, Chef de Section aux Archives générales du Royaume ; pour les bibliothécaires, M. L. STAINIER, Administrateur-inspecteur de la Bibliothèque Royale de Bruxelles. (*La proposition est adoptée*).

Voici, maintenant les propositions pour les *Bureaux des sections* :

Nous nommerons des présidents qui siégeront chacun à leur tour aux différentes séances et réunions ; ils voudront bien s'arranger pour établir un roulement entre eux.

PREMIÈRE SECTION : ARCHIVES.

Présidents :

M. P. BAILLEU, Conseiller intime, Directeur des Archives Royales de Prusse, Berlin ;

D^r R. FRUIN, Archiviste du Royaume, Middelbourg ;

M. WALDO LELAND, Secrétaire de l'American Historical Association, Washington ;

M. HENRI STEIN, Président de l'Association des Archivistes français, Sous-chef de Section aux Archives nationales, Paris. (*La proposition est adoptée*).

Vice-Présidents :

M. JULIAN PAZ, Archiviste général du Royaume, Simancas ;

D^r LUIGI PAGLIAI, Chef de Section aux Archives de l'État, Florence ;

D^r HANS SCHLITTER, Vice-directeur des Archives de la Maison, de la Cour et de l'État d'Autriche-Hongrie, Vienne. (*Adopté*).

Secrétaires :

M. BROUWERS, Conservateur des Archives de l'État à Namur ;

M. DES MAREZ, Archiviste de la Ville de Bruxelles ;

M. NELIS, Archiviste aux Archives du Royaume, Bruxelles ;

M. VAN DEN HAUTE, Conservateur-adjoint des Archives de l'État, Bruges ;

M. VANNÉRUS, Conservateur des Archives de l'État à Anvers ;

M. VERRIEST, Archiviste aux Archives de l'État à Mons.
(Adopté).

DEUXIÈME SECTION : BIBLIOTHÈQUES.

Présidents :

M. E. CHATELAIN, Bibliothécaire en Chef de la Sorbonne, Paris ;

M. ERMAN, Directeur de la Bibliothèque de l'Université de Bonn ;

M. LUNDSTEDT, Conservateur à la Bibliothèque Royale à Stockholm ;

M. LANGE, Bibliothécaire en Chef de la Bibliothèque Royale de Copenhague. (Adopté).

Vice-Présidents :

M. ROOS, Directeur de la Bibliothèque de l'Université de Groningue ;

M. LYSTER, de l'Association Nationale d'Irlande, Dublin ;

M. CLEMENT W. ANDREWS, Bibliothécaire de la Bibliothèque John Crerar, Chicago ;

M. TWENTYMAN, Librarian of the Board of Education, Londres. (Adopté).

Secrétaires :

M. OSCAR GROJEAN, Conservateur-adjoint à la Bibliothèque Royale de Belgique ;

M. GOFFIN, Conservateur-adjoint à la Bibliothèque Royale de Belgique. (Adopté).

TROISIÈME SECTION :

COLLECTIONS ANNEXÉES AUX DÉPÔTS D'ARCHIVES
ET AUX BIBLIOTHÈQUES.

Présidents :

M. HAUVILLER, Directeur des Archives de l'État en Alsace-Lorraine, à Metz ;

M. J. CUVELIER, Chef de Section aux Archives générales du Royaume à Bruxelles.

Secrétaires :

M. VICTOR TOURNEUR, Conservateur-adjoint à la Bibliothèque Royale de Belgique ;

M. TIBERGHIEU, Conservateur-adjoint à la Bibliothèque Royale de Belgique. (Adopté).

QUATRIÈME SECTION :

BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES.

Présidents :

M. GREVE, Conservateur à la Bibliothèque Royale de La Haye ;

M. GEORGE F. BOWERMAN, Bibliothécaire de la Bibliothèque publique du district de Columbia, Washington.

Vice-Présidents :

M. FARR, Bibliothécaire de Cardiff ;

M. FRITZ, Bibliothécaire de la Bibliothèque de Charlottenburg-lez-Berlin.

Secrétaire :

M. DEFRECHEUX, Bibliothécaire de la Bibliothèque centrale populaire de Liège. (Adopté).

Après avoir donné la parole à M. Henri Martin, Administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris, le R. P. Van den Gheyn et M. Gaillard se retirent du Bureau et cèdent la place à MM. Martin et Muller, élus Présidents du Congrès.

M. Martin prend la présidence et donne lecture du discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

C'est la première fois que les Archivistes et les Bibliothécaires se réunissent en un Congrès commun, et nous ne saurions trop louer les organisateurs de ces assises internationales d'avoir eu la claire vision que Bibliothèques et Archives, maîtresses branches d'un arbre unique, ne peuvent subsister les unes sans les autres. En France, c'est d'ailleurs une seule et même École, l'École des chartes, qui est chargée de former les Archivistes exclusivement, les Bibliothécaires pour la plupart.

Déjà en 1900, au cours de l'Exposition universelle de Paris, les Bibliothécaires s'étaient réunis en Congrès international ; mais les Archivistes n'y avaient point été conviés, et il était réservé à la laborieuse et hospitalière Belgique de grouper ces confrères, si voisins par leurs études, si semblables par leur dévouement pour les travailleurs de toutes classes. Le domaine qu'ils exploitent est presque identique : il n'est pas encore entièrement mis en valeur. Certes, nos prédécesseurs anciens ont fait de leur mieux ; mais peut-être les moyens dont ils disposaient ont-ils été parfois insuffisants. Les besoins, du reste, n'étaient pas les mêmes ; les exigences qu'ils avaient à satisfaire demeuraient très restreintes. Toujours est-il que la tâche qu'ils ont laissée à ceux qui devraient les suivre était considérable.

C'est surtout dans la seconde moitié du XIX^e siècle que l'on a compris d'une façon générale tout l'intérêt des collections de livres et des dépôts d'archives. Des mesures plus sévères de conservation ont d'abord été prises ; puis de nobles efforts ont été tentés pour rendre ces trésors accessibles à tous.

Conservation, d'une part ; de l'autre, utilisation des documents contenus dans les Archives et les Bibliothèques : c'est en ces deux points que se résume tout ce qui doit faire l'objet de vos discussions. Si nous examinons le remarquable programme élaboré par la Commission organisatrice, nous constaterons de prime abord que chaque proposition peut en être rattachée à l'une des deux grandes divisions que je viens d'indiquer.

Dans la première : Conservation des documents, nous rangerons tout ce qui regarde la construction et l'aménagement intérieur des bâtiments, les procédés de nettoyage et de restauration des papiers d'archives et des livres.

La seconde division, qui a trait à l'utilisation de ces mêmes documents, comprend proprement tout ce qui constitue la vie journalière des bibliothèques et des archives : modes d'entrée des dossiers et des livres, y compris pour les bibliothèques la grave question du dépôt légal ; différents systèmes de classement ; procédés à appliquer pour dresser les inventaires et les catalogues ; communications à l'intérieur des établissements ; prêts au dehors.

Ne vous étonnez pas, messieurs, si je n'établis point une troisième division pour ce qui concerne le personnel des Archives et des Bibliothèques. A mon avis, tout ce qui regarde les bibliothécaires et les archivistes peut-être classé sous la rubrique : Utilisation des Documents.

Cette utilisation ne saurait, en effet, être obtenue que si la garde des collections est confiée à un personnel compétent. Pendant bien des années, en beaucoup de pays, la tâche de veiller sur les dépôts de livres et d'archives fut trop souvent abandonnée à des hommes, éminents sans doute, mais auxquels les questions techniques de classement et de catalogage étaient quelque peu étrangères. Fort heureusement il n'en est plus ainsi aujourd'hui ; et il y a tout lieu d'espérer que dorénavant nous ne verrons plus se produire de méprises semblables à celle dont j'ai retrouvé encore les traces sur les catalogues d'une grande bibliothèque. Il s'agissait d'un Recueil de gravures du XVI^e siècle, contenant les portraits des membres d'une famille de riches et célèbres marchands allemands, les Fugger, qui furent un moment les banquiers de l'empereur Charles-Quint. Notre bibliothécaire, après avoir inscrit sur sa fiche le titre abrégé de l'ouvrage : *Fuggerorum et Fuggerarum imagines*, ne prit sans doute pas la peine de feuilleter seulement le volume, et, sans broncher, il classa la fiche à la Botanique, considérant qu'il avait affaire à un traité sur les fougères, mâles et femelles.

Nous n'en sommes plus là, messieurs ; et si vous vous

montrez justement préoccupés des modes de recrutement de ceux qui doivent donner leurs soins aux bibliothèques et aux archives, c'est seulement pour avoir la certitude qu'ils apporteront à accomplir leur mission une compétence et un dévouement toujours plus grands.

Au reste, la question du recrutement des bibliothécaires et des archivistes est si intimement liée à celle du classement et des travaux de catalogues que ce serait folie de les vouloir séparer. Ce sont ces questions qui vont vous être soumises et pour lesquelles chacun de vous apportera l'appoint de son expérience personnelle. Depuis quarante ans, grâce aux admirables travaux de nos devanciers immédiats, de grands progrès ont été réalisés ; mais nous ne commettrons pas l'erreur de regarder l'œuvre comme achevée. Ni les archives, ni les bibliothèques ne sont encore en mesure de rendre les services qu'on est en droit d'attendre d'elles. C'est pour améliorer ces établissements, en nous instruisant les uns les autres, que nous sommes réunis. Aucun de nous ne saurait se flatter de n'avoir plus rien à apprendre. Un grand savant, qui mourut plus que centenaire, Eugène Chevreul, se plaisait, sur la fin de sa vie, à se dire le doyen des étudiants. Si, à 103 ans, Chevreul se proclamait encore un apprenti, pourquoi rougirions-nous de nous faire écoliers ? Chacun poussé par des circonstances particulières, ou entraîné par ses goûts, a acquis sur tel ou tel point une expérience dont il a le devoir de faire profiter ses collègues. Ce sont ces résultats de nos observations, de nos recherches que nous sommes invités à faire connaître. Le champ demeure vaste, et nous n'avons point à craindre que la matière nous fasse défaut.

Ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont pris part au Congrès des Bibliothécaires tenu à Paris au mois d'août 1900, se souviennent peut-être que la circulaire que nous leur adressions pour les inviter à se joindre à nous, débutait par une phrase faisant ressortir combien les questions que soulève le régime des bibliothèques sont nombreuses, complexes et embarrassantes. Cette phrase émanait d'un homme que nous respectons tous, de l'éminent président de ce Congrès de 1900, M. Léopold Delisle, que la mort nous enlevait il y a quelques

semaines. M. Delisle était notre doyen, et, si j'en juge par les témoignages d'admiration qui lui vinrent de tous les points du globe et que j'eus l'honneur inoubliable de lui transmettre lorsque en 1902, nous fêtâmes le cinquantième anniversaire de son entrée à la Bibliothèque nationale, il ne me semble pas que je risque d'être contredit en ajoutant que pour nous tous, archivistes et bibliothécaires, sans distinction de nationalités, M. Léopold Delisle était le maître universellement vénéré. Je crois répondre à la pensée qui vous anime tous en rappelant, au début de ces séances, le nom du grand érudit, qui, en 1900, présida avec tant d'autorité notre Congrès des Bibliothécaires. Cette place d'honneur, où je suis aujourd'hui, sans la mériter en aucune façon, c'est M. Delisle qui devrait l'occuper, si la mort l'avait épargné. Mais, endormi de l'éternel sommeil, c'est encore lui qui, par l'exemple d'une vie toute de travail, d'honneur et de bonté, va nous servir de guide. Je vous propose donc, Messieurs, de rendre ici un public hommage à la mémoire du savant illustre, du noble confrère que nous pleurons, à M. Léopold Delisle. (*Longs applaudissements ; l'assemblée toute entière se lève*).

Ce que nous disait M. Delisle en 1900, nous pouvons le répéter encore aujourd'hui, aussi bien pour les archives que pour les bibliothèques : car, si, dans les dix dernières années, de très notables améliorations ont été apportées au régime de ces établissements, il n'en reste pas moins beaucoup à faire par suite de l'évolution qui s'est produite et se continue. Les temps sont passés où bibliothèques et archives, presque ignorées, quelquefois dédaignées du public, n'étaient fréquentées que par une élite bien peu nombreuse. Cette élite de nos jours est devenue légion, et, d'un bout à l'autre du monde civilisé, les hommes d'études se sont multipliés ; des rapports de confraternité se sont établis entre eux par-dessus les frontières. C'est une ère nouvelle qui s'ouvre à nous. Le rôle des bibliothèques et des archives grandit d'année en année, et de plus en plus elles apparaissent comme des centres hospitaliers où se donnent rendez-vous tous ceux qui vivent pour la pensée et pour la science. Dans ces conditions le rôle des bibliothécaires et des archivistes se trouve également

modifié et grandi : peu à peu ils se transforment en véritables agents, d'actifs agents de la civilisation. C'est à eux qu'incombe en partie la tâche de servir d'intermédiaires entre les éléments multiples qui composent l'élite intellectuelle des divers pays.

Si nous vivions, Messieurs, aux siècles de la chevalerie, ne doutez pas que les bibliothécaires et les archivistes auraient déjà formé un ordre, non pas un ordre militaire, car nos occupations sont essentiellement pacifiques, mais un ordre charitable. Notre rôle, en effet, n'est-il pas de faciliter les recherches, d'aider de tout notre pouvoir à la diffusion de l'instruction, de favoriser les études, quel qu'en soit le but, économiques, scientifiques, historiques, littéraires, artistiques ? Déjà, chez la plupart des peuples, les bibliothécaires et les archivistes ont senti la nécessité de se grouper en associations nationales. Les résultats acquis du fait de ces groupements nationaux ont été excellents. Aujourd'hui nous voudrions obtenir davantage encore ; et l'un des buts de ce Congrès devrait être de jeter les bases d'une sorte de fédération réunissant en un faisceau les diverses associations. Vous savez, Messieurs, que les Académies elles-mêmes nous ont donné l'exemple et que depuis quelques années les représentants de ces corps savants se réunissent périodiquement, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre.

Imitons les Académies. A quelque nationalité que nous appartenions, il est un terrain sur lequel l'entente est facile. Nos devoirs professionnels sont, en effet, tout semblables ; notre but est identique. Et si, au cours de ce Congrès, nous avons la satisfaction de vous voir adopter le principe d'une fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'archivistes devant tenir ses séances à date fixe, je ne crois pas m'abuser en disant que les dévoués organisateurs de notre réunion considéreraient comme accompli le plus cher de leurs vœux. (*Applaudissements*).

Pour présenter une telle suggestion, eût-il été possible de choisir une place plus favorable que celle qui nous est offerte dans cette belle capitale. Par ses admirables qualités la nation belge a su s'attirer l'universelle sympathie des peuples. Il lui

a été donné d'en juger elle-même, quand, dans cette fatale soirée du 14 août 1910, un désastre immérité est venu la frapper à l'heure même où, avec tant de cordialité, elle accueillait ses visiteurs, fidèles amis accourus à son appel des quatre coins du monde. Après un moment de stupeur et de consternation, partagées, je puis le dire, par l'univers entier, la Belgique a relevé la tête. Sa vaillance habituelle a repris le dessus. Elle s'est aussitôt remise au travail, car la devise de la nation belge pourrait être : *Laboremus*.

Que cette devise, Messieurs, soit également la nôtre : Travaillons. — Travaillons, puisque nous aussi, dans notre sphère modeste, nous pouvons, quoi qu'on en pense, contribuer par notre travail à accroître le patrimoine intellectuel de l'humanité. (*Triple salve d'applaudissements*).

M. Stainier donne à l'assemblée les renseignements suivants :

DOCUMENTS PRÉLIMINAIRES.

La première partie des rapports préliminaires a été envoyée à tous les membres du Congrès, au domicile qu'ils nous ont indiqué dans leur bulletin d'adhésion. Aucun exemplaire ne nous a été renvoyé ; nous pouvons donc être assurés que tous sont parvenus à leur adresse.

Comme il ne nous en reste aucun exemplaire, il serait inutile de nous en réclamer. Nous avons appris trop tard que beaucoup de membres, notamment nos collègues américains, avaient quitté leur domicile depuis plusieurs mois, et qu'ils n'avaient pas reçu leurs envois. Ils les trouveront, sans aucun doute, à leur retour, chez eux.

Nous prions instamment les membres de bien vouloir signaler au secrétariat les modifications à apporter éventuellement dans l'orthographe de leur nom ou dans l'énoncé de leur titre.

VISITES D'ÉTABLISSEMENTS.

Lundi, les membres du Congrès visiteront dans l'après-midi la Bibliothèque royale et les Archives générales du royaume.

Mardi, nous serons reçus à la Bibliothèque de l'Institut de sociologie Solvay, située au parc Léopold.

Après cette visite, nous nous rendrons pédestrement au Musée du Cinquantenaire qui est peu éloigné, pour la réception offerte aux congressistes, à l'Exposition de l'Art au XVII^e siècle. Le Comité officiel des congrès et conférences, sous la présidence de M. Henri Carton de Wiart, membre de la Chambre des Représentants, offrira aux congressistes le thé et des rafraîchissements. Un concert de musique ancienne sera donné pendant la réception.

Il y a lieu d'attirer l'attention des membres sur le fait que nous serons reçus en même temps que les membres du Congrès interparlementaire de la Paix.

Mercredi, visite de la section des Sciences et des Lettres de l'exposition et plus particulièrement visite du compartiment des bibliothèques populaires belges, sous la conduite de M. Rouvez, organisateur du compartiment.

La visite se continuera par une tournée dans le compartiment des Sciences et des Lettres, sous la direction de M. Beckers, directeur de l'enseignement supérieur et organisateur du compartiment.

RÉCEPTIONS ET BANQUET.

Dimanche, à 9 heures du soir nous serons reçus par l'*Association des Archivistes et Bibliothécaires belges*.

Cette réception intime aura lieu à la Maison des Médecins, 17, Grand Place, à gauche de l'Hôtel de ville.

Sur présentation de leur carte d'invitation, tous les membres du congrès y seront admis ; la toilette de soirée n'y sera pas exigée.

Lundi, à 7 heures du soir, aura lieu le banquet traditionnel. Il sera servi au Grand Restaurant de la Monnaie, rue Léopold, derrière le Théâtre de la Monnaie.

Le prix du couvert est fixé à 10 francs, avec une demi bouteille de vin.

Les membres désireux d'y participer sont instamment priés de s'inscrire dès aujourd'hui, ou tout au plus tard demain avant midi, auprès de M. Tourneur, trésorier.

Mardi, à 9 heures du soir, aura lieu le Raout offert par l'Administration communale de Bruxelles, à l'Hôtel de ville.

Les membres désireux d'y participer sont priés de faire connaître leur désir au moyen de la carte spéciale qu'il ont reçue ce matin. Cette carte devra parvenir au secrétariat lundi avant midi.

Il y a lieu d'observer que pour cette fête, la toilette de soirée sera strictement exigée par les huissiers de l'Hôtel de ville. Elle comporte l'habit noir (frac, à l'exclusion du smoking) pour les messieurs et la robe décolletée, pour les dames.

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le programme, la conférence de mercredi (avec projections lumineuses) par un de nos confrères anglais, ne pourra se donner à la salle des fêtes, le courant électrique ayant été coupé depuis l'incendie, dans la dite salle ; la conférence aura lieu au compartiment des Sciences et des Lettres.

M. le Président. — La parole est à M. Schlitter, conseiller de section et vice-directeur des Archives impériales et royales de l'État à Vienne.

M. Schlitter. —

Mesdames, Messieurs,

Qu'il me soit permis de vous apporter tout particulièrement le salut cordial de vos collègues d'Autriche-Hongrie. De multiples attaches historiques unissent la Belgique à nos pays. Notre histoire respective est jalonnée de souvenirs communs depuis l'époque où Maximilien par son mariage avec Marie de Bourgogne joignit la fortune naissante de sa maison à la fortune brillante des ducs de Bourgogne jusqu'au moment où Léopold, duc de Brabant, s'unit à l'archiduchesse Marie-Henriette, feu votre dernière reine bien aimée. La mémoire de Marie-Thérèse, celle surtout de Charles de Lorraine, ne sont-elles pas restées vivaces dans l'esprit du peuple belge ?

Non seulement des souverains communs ont régné sur nos pays respectifs, mais un échange d'idées, même d'institutions, s'est établi entre les deux peuples ; vos artistes ont concouru

à l'embellissement de nos villes et de nos monuments. Le somptueux tombeau de Maximilien à Innsprück est dû au ciseau d'un sculpteur flamand. Quand nous franchissons le seuil de votre superbe Hôtel communal de Bruxelles, nous croyons nous retrouver dans quelque salle d'un des châteaux de notre dynastie et nous y saluons non sans émotion les mêmes portraits que nous retrouvons là-bas : Charles VI, Marie-Thérèse, Charles de Lorraine, Joseph II, Léopold II et l'archiduc Charles, dernier gouverneur général des Pays-Bas autrichiens.

Quand le Gouvernement impérial et royal a daigné me désigner comme un de ses délégués officiels, j'en ai été tout particulièrement heureux parce que j'y ai vu l'occasion de pouvoir exprimer une fois de plus mes sentiments personnels de sympathie pour les historiens et pour les archivistes belges, parmi lesquels — je me plais à le dire — j'ai le bonheur de compter mes amis les meilleurs et les plus dévoués.

Au nom du Gouvernement impérial et royal d'Autriche-Hongrie, au nom de nos historiens et archivistes, je vous présente l'expression de nos sentiments cordiaux et fraternels. (*Applaudissements*).

M. le Président. — La parole est à M. le Professeur Aldazy, membre de l'Académie hongroise des Sciences, archiviste de Hongrie.

M. Aldazy. —

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Gouvernement royal de Hongrie permettez-moi de vous présenter les saluts les plus cordiaux, non seulement au nom du Gouvernement mais encore au nom des Archivistes et Bibliothécaires du pays.

Je forme des vœux pour que les travaux du Congrès soient couronnés du plus heureux succès. (*Applaudissements*).

M. le Président donne ensuite la parole à MM. Bailleu (*Allemagne*), Casanova (*Italie*), Peddie (*Angleterre*), Schlyapkine (*Russie*), Andrews (*État-Unis d'Amérique*), Schwenke (*Allemagne*) qui apportent au Congrès l'expression des vœux

formés pour sa réussite, par leurs Gouvernements respectifs ou par les Associations dont ils sont les délégués.

Ces marques officielles de sympathie sont chaleureusement accueillies par l'assemblée.

M. le Président. — Personne ne demande plus la parole ?

Je déclare le Congrès international des Archivistes et des Bibliothécaires ouvert.

La séance est levée à 5 1/4 heures.

